



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Personnels Enseignants

DIPE/21-907-745 du 08/11/2021

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS A LA
COMMISSION DE REFORME DEPARTEMENTALE DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION
NATIONALE**

Références : article 12 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales - loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Secrétariat - Tel : 04 42 91 73 65

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après, l'arrêté rectoral portant actualisation de la composition des représentants des personnels à la commission administrative paritaire académique des psychologues de l'Education nationale.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
DU SECOND DEGRE PUBLIC
D'EDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES**

DIPE- Secrétariat

Le recteur de la région académique
Provence-Alpes Côte d'azur
Recteur de l'académie d'AIX-MARSEILLE
Chancelier des universités

VU l'article 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à l'organisation des commissions de réforme départementales ;

VU les propositions présentées par les représentants des personnels ;

ENTENDUE la commission administrative paritaire académique des Conseillers d'Orientation Psychologues en sa séance du 10 janvier 2019 ;

VU l'arrêté de désignation des membres des représentants des personnels aux commissions de réforme départementales des psychologues de l'Education nationale en date du 16 janvier 2019 ;

- A R R E T E -

ARTICLE PREMIER – L'article 1 de l'arrêté du 16 janvier 2019 est modifié comme suit :
Madame Anna BUCCIERI est nommée dans le département des Alpes de Haute Provence,

ARTICLE 2 - Les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse et le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Psychologues de l'Education Nationale

• **Département 04 – Alpes de Haute Provence**

Mme BUCCIERI Anna Maria, CIO Belle de Mai - MARSEILLE

Mme ROCHAT Fabienne, E.E.PU Jean Jaurès - Martigues

• **Département 05 – Hautes Alpes**

Mme BUCCIERI Anna Maria, CIO Belle de Mai - MARSEILLE

Mme ROCHAT Fabienne, E.E.PU Jean Jaurès – Martigues

• **Département 13 – Bouches du Rhône**

Mme TIGHILET Fanny, E.M.PU Cité Saint Louis - Marseille

Mme DI SALVO Rose, CIO Marseille Centre

• **Département 84 – Vaucluse**

Mme BUCCIERI Anna Maria, CIO Belle de Mai - MARSEILLE

Mme CALAMEL Delphine, E.E.PU Alphonse Daudet - Vedène

Aix-en-Provence, le 15 octobre 2021

Bernard BEIGNIER